Diagnostic agricole des Plaines et Monts d'Or

Maintenir une agriculture nourricière, composante paysagère, écologique et patrimoniale, dans un territoire en forte tension foncière

MAI
2024

Urba lyon

PRÉSENTATION

Une déclinaison locale du diagnostic agricole

Commandé par le SEPAL, la Métropole de Lyon, la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), l'élaboration d'un diagnostic agricole s'inscrit dans une période marquée par l'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise.

De quoi parle ce diagnostic ?

Le diagnostic développe plusieurs volets thématiques, afin de balayer les caractéristiques agro-environnementales, socio-économiques et territoriales.
- **Le contexte pédoclimatique et environnemental dans lequel s'implante l'agriculture** (sol, biodiversité, eau et vulnérabilités climatiques)
- **La structure du système agricole lyonnais** (diversité des productions, taille, nombre et statut des exploitations)
- **Les pratiques agricoles et leurs évolutions** (agriculture biologique ou conventionnelle, pratiques d'irrigation)
- **Les agriculteurs et agricultrices, leur travail & leur bien-être** (profil socio-économique des exploitants, emploi agricole, etc.)
- **Les filières, les écosystèmes d'acteurs & leurs coopérations** (espaces de mutualisation et d'expérimentation, etc.)
- **Les dynamiques foncières** (zone A protégé, logement des agriculteurs, consommation d'espaces, etc.)

Quels livrables peuvent être consultés ?

Réalisé entre mars et octobre 2023 par l'Agence d'urbanisme, ce travail a permis de produire :

1
rapport général
à l'échelle du SCOT de l'agglomération lyonnaise, permettant des comparaisons entre polarités

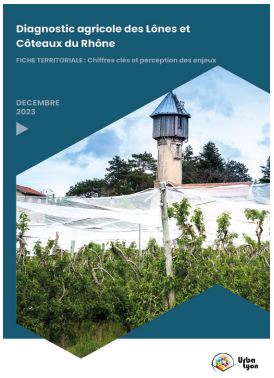

9
déclinaisons en fiche territoriales
à l'échelle de chaque polarité agricole, permettant de :
- rendre compte des chiffres clés et des percpetions d'acteurs
- territorialiser les enjeux et problématiser une stratégie locale

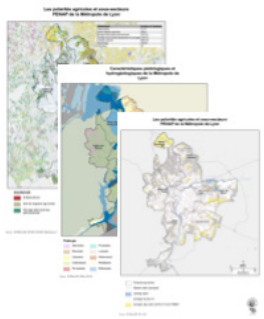

1
corpus de 14 cartes de travail thématiques disponibles auprès de l'Agence d'urbanisme, de la Métropole de Lyon, de la CCPO et de la CCEL

Qui a réalisé ce travail ?

Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme, et notamment en géomatique (T.Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B.Joli, D.Massaloux, E.Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A.Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).

Afin de co-construire ce diagnostic, la chambre d'agriculture du Rhône a participé activement à plusieurs temps de travail dédiés.

Comment les agriculteurs perçoivent ils les enjeux sur leur territoire ?

Dans chaque polarité agricole, les enjeux ont été identifiés et classés avec les acteurs du périmètre concerné : agriculteurs, élus et techniciens des communes.

Pour des précisions méthodologiques sur les focus group q organisés en 2023, veuillez vous référez à l'annexe.

Le tableau ci dessous synthétise les perceptions des agriculteurs dans les différentes polarités agricoles, pour chaque enjeu.

Évolution des enjeux agricoles dans le secteur et priorisation

AGGRAVÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme rouge

NOUVEAU : pictogramme jaune

AMÉLIORÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme verte

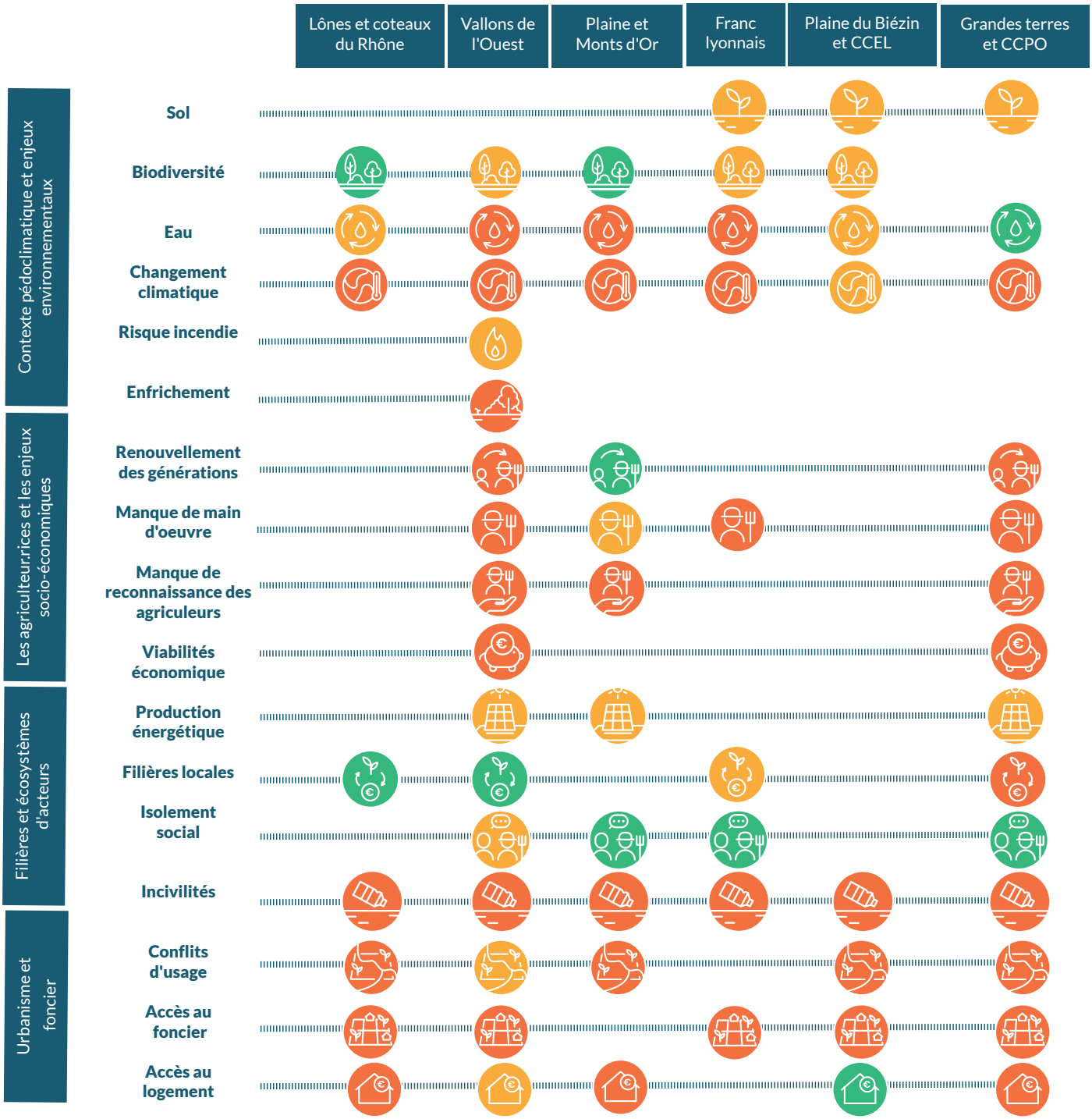

INTRODUCTION SUR LA POLARITÉ

Plaines et Monts d'Or

La polarité des Plaines et Monts d'Or concerne 13 communes :
Albigny sur Saône
Champagne au Mont d'Or
Collonges au Mont d'Or
Couzon au Mont d'Or
Curis-au-Mont d'Or
Lissieu
Limonest
Poleymieux au Mont d'Or
Quincieux
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
Saint Didier au Mont d'Or
Saint Germain au Mont d'Or
Saint Romain au Mont d'Or

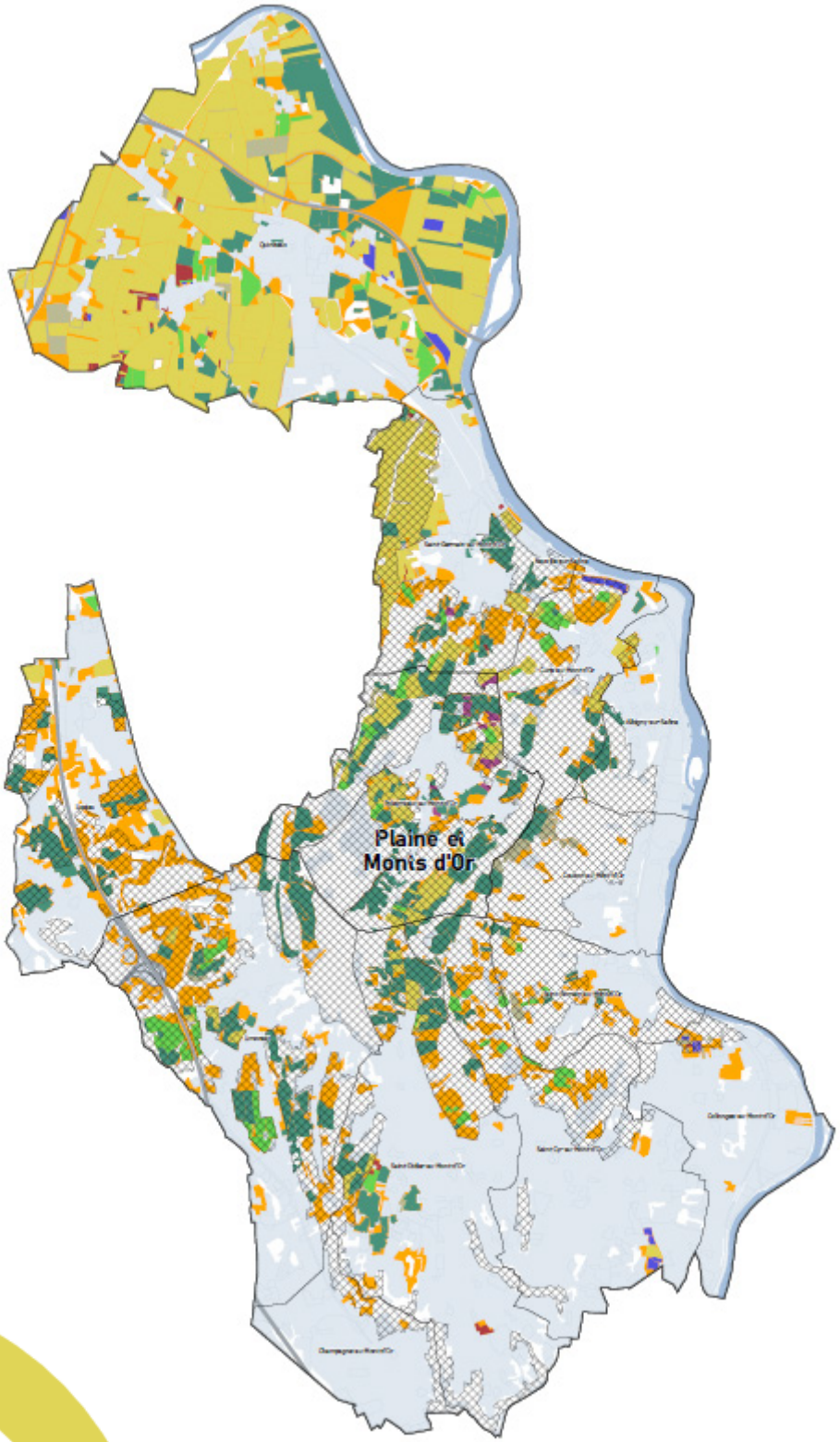

2 505 ha
de SAU en 2020 (2 378 ha en 2010)

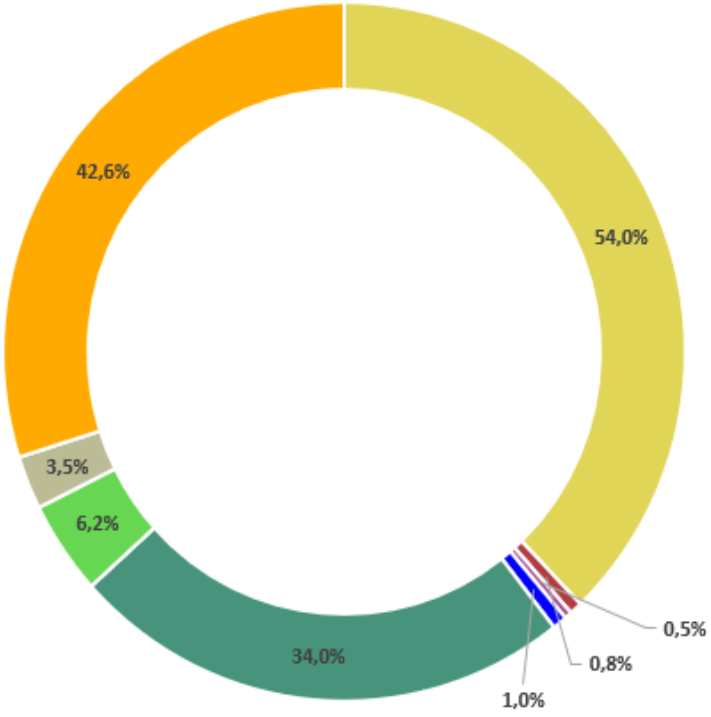

- Arboriculture
- Autres espaces agricoles
- Elevage dont prairies permanentes
- Zonages agricoles (MOS)
- Polarités agricoles
- PENAP
- Réseau viaire principal
- Hydrographie
- Elevage dont prairies temporaires et fourrages
- Grandes cultures
- Maraîchage
- Viticulture

Les exploitations agricoles

74 exploitations agricoles (112 en 2010 soit - 34 %, 480 en 1970)

34 ha/ exploitation en moyenne (+59 % par rapport à 2010)

9 783 k€ de PBS totaux en 2020 (+ 45% par rapport à 2010)

72 % sont des exploitations individuelles

Urbanisme et foncier

1 594 ha en zonage A hors PENAP, soit 36%

852 ha en zonage N hors PENAP

76 ha de zones AU

Les agriculteur.rices

86 chefs d'exploitations (-36% par rapport à 2010)

59 % des agriculteurs ont plus de 50 ans en 2020

261 personnes travaillent dans les exploitations en 2020, soit 117 ETP (-30% par rapport à 2010)

15 % des ETP sont des salariés agricoles

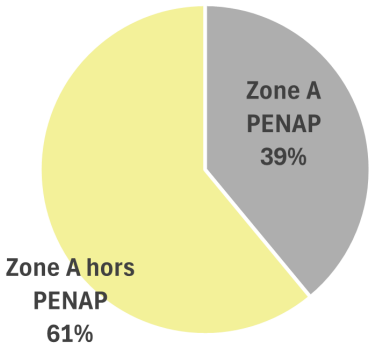

Les pratiques agricoles

10% des surfaces déclarées à la PAC en 2021 sont AB, soit 198 ha (RPG)

19 producteurs AB, dont 1 en élevage en 2022

18 % des surfaces irriguées en 2020 (15% en 2010)

Filières et écosystèmes d'acteurs

49 exploitations en circuits courts (hors vin) dont 45 en vente directe en 2020

11 distributeurs AB en 2022

Enjeux prioritaires perçus par les agriculteurs en 2023

Enjeux améliorés depuis 5 ans

- Reconnaissance des agriculteurs
- Isolement social
- Renouvellement des générations
- Biodiversité

Nouveaux enjeux

- Main d'oeuvre
- Production énergétique

Enjeux aggravés depuis 5 ans

- Accès au foncier
- Incivilités
- Conflits d'usage
- Eau
- Accès au logement

N

Urba lyon
octobre 2023

Perception des agriculteurs

- Enjeux qui se sont aggravés depuis 5 ans
- Nouveaux enjeux
- Enjeux qui se sont améliorés depuis 5 ans
- Non discuté avec les agriculteurs

- Paroles d'agriculteurs
- Paroles de représentantes du Syndicat Mixte de Plaines et Monts d'Or (SMPMO)

CARACTÉRISTIQUES PÉDOCLIMATIQUES

Sol

Les sols se distinguent en deux secteurs avec des potentiels agricoles différents :

> **La plaine argilo-limoneuse du Val de Saône** (Quincieux), caractérisée par des sols relativement profonds et une bonne capacité de rétention d'eau. Leur fertilité est bonne, ce qui en fait un terrain favorable pour les cultures. Cependant, ces sols « battants » ont tendance à devenir compactés et denses lorsqu'ils sont travaillés, ce qui peut rendre difficile les opérations agricoles.

> **Les affleurements calcaires et des sols limoneux peu profonds des Monts d'Or** : Ces sols ont une faible capacité de rétention d'eau et ont tendance à laisser filtrer l'eau rapidement. La fertilité de ces sols est également faible, ce qui peut présenter des défis pour l'agriculture. Par ailleurs, Cette région a une typologie géoterroir similaire à celle des régions méditerranéennes, avec une mixité d'élevage (notamment de chèvres), de mûriers et de fruitiers.

"On manque de données sur la qualité des sols et leur intérêt agronomique, y compris leur historique."

Le SMPMO souligne l'intérêt de **mener un travail approfondi pour mieux comprendre** les aspects du sol, en ayant une perspective de transition agricole.

"Cette démarche permettrait d'identifier les pratiques adaptées à chaque type de sol, de planifier une utilisation durable des terres et de favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement tout en maximisant la productivité agricole".

Biodiversité et continuités écologiques

"Si l'on observe le territoire en 1920, on remarque très peu de foret présente initialement et une prédominance du pastoralisme, favorisé par le relief. Progressivement, les agriculteurs ont disparu et la forêt qui a pris le dessus, sans pour autant être exploitable (absence de chemins forestiers)"

Caractérisée par une biodiversité méditerranéenne sur les Monts, la polarité comporte 2 ENS et 2 ZNIEFF 1 et 2.

Les agriculteurs constatent une **amélioration de l'enjeu biodiversité** depuis 5 ans, notamment **grâce au travail mené par le SMPMO orchestrant la complémentarité entre les espaces naturels et l'agriculture**.

Le SMPMO souligne des **difficultés à gérer ces milieux** et à avoir une définition « juste » de la qualité et de la richesse biologique du territoire, en absence d'un diagnostic actualisé et d'un plan de gestion.

Très présentes sur le territoire et fréquentées par le grand public, **les forêts sont en dépérissement** avec des maladies engageant une **forte vulnérabilité face au changement climatique** et des **enjeux de sécurité.**
Le SMPMO fait des préconisations et sécurise les situations les plus dangereuses via des conventions de gestion avec la MdL. Or, le syndicat ne peut agir seul.

"Il nous est très difficile de contacter les propriétaires privés, multiples et parfois inconnus, pour entretenir leurs terrains afin de prévenir des chutes d'arbres dangereuses"

Enfin, la vision de la forêt et des attentes sur ses usages (production, biodiversité, accueil du public, etc.) n'est pour le moment pas partagée. La question centrale est de savoir **comment préserver cet environnement riche et emblématique sans pour autant le muséifier ?**

« Il y a un réel enjeu sensible et culturel à développer pour penser l'avenir des espaces forestiers, sans nostalgie du passé mais pour avoir une vraie stratégie qui tient compte des alertes (problématiques de sécurité, etc.) »

Le SMPMO faisait autrefois partie d'un groupe de travail avec les communes mais s'est confronté à un frein financier pour porter l'animation, notamment auprès des habitants.

"On devrait se positionner mais on a trop d'inconnues dans l'équation"

Le passage de la compétence ENS à la MdL a parfois conduit à une perte d'appropriation et de connaissances locales. Les budgets limités peuvent également entraver les efforts de préservation.

"Pour améliorer la vision de la préservation des espaces naturels, il est important d'intégrer davantage le champ associatif, pouvant apporter une connaissance fine du territoire, en complément des actions des collectivités"

Eau et enjeu d'irrigation

La polarité agricole peut s'appuyer sur la nappe d'accompagnement de la Saône et de ruisseaux la traversant.
Les niveaux de prélèvements d'eau pour l'irrigation engendrent des **pressions significatives sur la ressource en eau** dans ce secteur.

L'état écologique de ces cours d'eaux n'est pas disponible mais la qualité de l'eau de la nappe alluviale de la Saône est médiocre.

En matière de risques d'inondation, la Plaine est un secteur f**ortement exposé au risque d'inondation par débordement** de la Saône. Le risque de ruissellement (écoulement et accumulation) est aussi présent le long des cours d'eaux (secteurs identifiés dans le PLU-H).

Le **réseau d'irrigation** se concentre sur la Plaine à Quincieux, en lien avec la commune de Chasselay.

Du côté des Monts d'Or, le SMPMO et les agriculteurs soulignent une contrainte liée à l'usage de l'eau et un impact des sécheresses répétées de plus en plus présents.

"Les fortes restrictions ne sont pas viables, notamment pour les maraichers"

Des forages et des puits sont subventionnés par le programme PENAP. Le SMPMO souligne l'importance de cette aide précieuse pour maintenir l'agriculture sur le territoire. Or, il est encore **difficile d'identifier les lieux pertinents d'implantation de ces aménagements**, en particulier sur les terrains privés, par manque de connaissance des caractéristiques du territoire (sol, roche, etc.). Certaines agricultures ne sont pas viables sur un tel territoire.

"La baguette de sourcier n'est pas une science exacte [...] On a perdu la mémoire de la source sur les terrains privés et les réseaux historiques ne sont plus entretenus... Qui veut et a le temps aujourd'hui de tirer les tuyaux ?"

PRATIQUES AGRICOLES

Agriculture biologique

Les filières AB semblent ralentir leur développement depuis la pandémie de 2020. L'inflation et la baisse du pouvoir d'achat, qui ont des répercussions directes sur les pratiques des consommateurs, inquiètent les acteurs de l'AB.

« Le CA baisse 27% cette année, ça va être difficile d'emmener tout le monde vers du bio avec l'inflation »

Bien que difficile à atteindre, la transition vers l'agriculture biologique se présente comme un objectif pour ce **territoire soutenu par une volonté politique**.

Cependant, des pressions externes influent parfois sur ces démarches, entraînant des **durcissements de règles dans le cahier des charges AB.**

"La réglementation AB se renforce pour les éleveurs de chèvres, imposant une mise en conformité des équipements parfois difficile à satisfaire"

Cette transition nécessite une approche plurielle prenant en compte le développement de nouvelles filières.

"Par exemple, la filière haricot viande est en expérimentation sur le territoire, en collaboration avec le CRBA".

Pour le SMPMO, les financements sont un facteur clé, mais il est essentiel qu'ils ne se limitent pas à un seul axe ou à des clauses environnementales généralisées.

"On ne peut pas réfléchir de manière binaire, les systèmes cohabitent. Comment faire rencontrer les agriculteurs des Plaines et Monts d'Or pour promouvoir la complémentarité et le local ?"

Dans la plaine, les agriculteurs sont impliqués dans un système agricole pouvant les contraindre et rendre leur transition complexe (filières longues, mécanisation, investissements lourds, etc.).

"Il est important de ne pas les stigmatiser, mais plutôt de les accompagner"

Par ailleurs, les préoccupations paysagères, notamment la crainte d'une "mer de plastique" due à la mise en place de serres, ont un impact sur les décisions concernant les infrastructures agricoles. Créer des infrastructures adaptées comme des serres, des systèmes d'irrigation et d'autres équipements reste parfois inacceptable pour les riverains.

Perception des agriculteurs

- Enjeux qui se sont améliorés depuis 5 ans
- Enjeux qui se sont aggravés depuis 5 ans
- Nouveaux enjeux
- Non discuté avec les agriculteurs

LES AGRICULTEUR.RICES

Renouvellement des générations dans un territoire attractif

Une dynamique positive, marquée par plusieurs **installations de jeunes agriculteurs**, caractérise le territoire.

Les porteurs de projets souhaitent s'investir en arboriculture, maraîchage ou en apiculture. En revanche, les parcelles et les caractéristiques du territoire (relief, sol, eau, etc.) ne sont pas toujours adaptées aux besoins de ces filières. Parallèlement, **peu de porteurs de projet sont recensés en élevage, alors que les besoins existent dans les Monts.**

Le SMPMO soulève un point d'alerte pour les porteurs de projet en reconversion démontrant une diversité de motivations et de propositions, allant de la crise existentielle post-covid à des projets solides.

"La plupart sont des citadins en reconversion, non issus du milieu agricole et venant avec convictions sans regarder l'aspect économique. Attention à cela pour pérenniser les projets"

L'accompagnement de ces porteurs se révèle essentiel pour favoriser le succès de leurs initiatives et éviter que des aspirations idéalistes ne mènent à des modèles économiques non viables.

« Le risque c'est d'avoir des projets mal ficelés à la "Jean de Florette" sans prendre en compte le monde agricole réel »

Main d'œuvre : une attractivité réelle mais limitée par le coût de la vie

Les agriculteurs témoignent de leur di**fficulté à attirer des salariés** en raison du **coût inaccessible des logements** situés à proximité des exploitations, qui génère des temps de transports travail-logement important.

La dégradation des conditions de travail est également liée au changement climatique, rendant plus difficile le travail en période de fortes chaleurs.

FILIÈRES, ÉCOSYSTÈMES D'ACTEURS & COOPÉRATIONS

Viabilité économique

Le prix de la nourriture est une préoccupation majeure car **les coûts de production restent peu reportés sur le panier des consommateurs.**

Or, malgré une population plus aisée dans la polarité disposant en moyenne d'un budget plus conséquent qu'ailleurs, le pouvoir d'achat diminue, ce qui explique une **baisse significative des achats locaux et de qualité en 2023.**

Production énergétique

L'autonomie énergétique devient une priorité pour les agriculteurs, offrant non seulement une **diversification des revenus**, mais aussi une opportunité de **réduire les coûts de production** dans un contexte de forte hausse des coûts de l'énergie et de dépendance énergétique des exploitations (qui devient préoccupante).

Sollicité par plusieurs agriculteurs et associations, le **SMPMO souhaite monter en compétences dans l'accompagnement à la mise en place de projets photovoltaïques** cohérents.

"Comment travailler avec les spécialistes photovoltaïques de la MdL pour accompagner les agriculteurs ? "

Le SMPMO a des préoccupations concernant la fixation des prix, la qualité réelle des projets et le **démarchage parfois frauduleux** réalisés auprès des agriculteurs par des entreprises privées. La question se pose également sur le portage de ce type d'investissements lorsque les bâtiments sont propriété du SMPMO et loués à des agriculteurs.

Il est essentiel d'**encadrer réglementairement ce marché naissant afin d'éviter les dérives**, comme les traders et « développeurs fonciers » qui installent des champs photovoltaïques sans considération de la vocation agricole des terres.

"On a refusé un projet photovoltaïque « clé en main » destiné à un chevrier en AB qui n'avait pas compris l'ensemble des engagements auxquels il serait soumis"

Incivilités et conflits d'usage

Les agriculteurs ont des difficultés pour accéder aux parcelles et livrer leurs production : absence de doubles voies, nombreuses chicanes, circulation difficile pour les gros véhicules, etc.

La cohabitation avec les habitants est souvent ressenti par les agriculteurs comme **très conflictuelle** (non respect des parcelles par les citoyens, **conflits de voisinage** et **absence de dialogue)**.

"Les riverains entrent dans les parcelles, se servent des récoltes, font du VTT, les chasseurs lâchent des faisans qui mangent les récoltes"

Le SMPMO souligne la **non-acceptation de l'agriculture par les riverain**s qui se plaignent des élevages et de leurs nuisances (mouches et fumier, etc.).

"Cela conduit à devoir faire adopter à l'éleveur un protocole pour la bonne gestion des mouches."

Aujourd'hui, ces adaptations ont un coût (temps, argent, organisation) pour les agriculteurs qui risquent de s'essouffler.

"Comment maintenir des fermes dans des milieux urbains ? Quel type de ferme est acceptable ? Les fermes pédagogiques "sans nuisance" et éloignées des réalités agricoles ?"

URBANISME, FONCIER ET LOGIQUES D'INTÉGRATION

Accès au foncier

Le foncier agricole fait l'objet d'un surcoût lié à l'attractivité de ce territoire très prisé. En plus d'un fort morcellement des parcelles, les agriculteurs expliquent que **les propriétaires terriens ne souhaitent pas signer de baux agricoles** ou leur vendre leurs parcelles.

"Des propriétaires attendent une vente plus intéressante à des citadins s'installant pour y développer des activités non agricoles."

Logement

Face à la pression foncière, salariés et exploitants n'ont plus les moyens de se loger à proximité de l'exploitation.

"Parfois on n'a même pas d'espaces de détente au chaud pour la pause de midi"

Le SMPMO souligne l'importance de traiter cette question, en creusant différentes solutions, au-delà du logement social souvent peu recherché par les profils d'agriculteurs.

Chevaux

De nombreux particuliers et centres équestres (qui ont le statut agricole) souhaitent avoir un terrain agricole pour du loisir. Le SMPMO s'engage dans une lutte "contre la cabanisation et le cheval".

Enfrichement

La question de l'enfrichement est une préoccupation majeure pour les paysages, les écosystèmes et la population.

"Avant, la présence de 6000 chèvres contribuait à maintenir ces espaces ouverts, essentiels d'un point de vue environnemental. L'absence de bergers entraînent une dégradation du paysage, autrefois entretenu par les activités pastorales, laissant aujourd'hui le choix entre abandonner certains types de paysages ou chercher à les restaurer."

Les méthodes actuelles d'entretien, comme le broyage et la débroussailleuse, ne sont pas optimales, car elles consomment du carburant et ne créent pas d'écosystèmes circulaires. Une approche globale est nécessaire pour aborder ces défis.

"Les agriculteurs ont besoin d'une assistance technique, organisationnelle et financière pour élaborer des plans de gestion complets"

PLAINES ET MONTS D'OR

Maintenir une agriculture nourricière, composante paysagère, écologique et patrimoniale, dans un territoire en forte tension foncière

Forces

> Une activité qui contribue à la qualité et à la gestion d'un paysage patrimonial et attractif

> Une dynamique d'installation et de projet largement appuyée par l'animation du Syndicat Mixte Plaine et Monts d'Or sur plusieurs thématiques clés

> Une activité agricole très diversifiée sur le territoire, autant en productions végétales qu'animales

> Des activités d'élevage extensif encore présentes qui contribuent à maintenir des milieux ouverts et remplir des fonctions, écologiques et patrimoniales essentielles

> Une plaine disposant d'un système d'irrigation

> Le développement de la maitrise foncière de terrains et bâtis agricoles sur le territoire par le Syndicat mixte, au service de l'agriculture

Faiblesses

> Une très forte pression foncière limitant l'accès au foncier et au logement pour les agriculteurs

> Un fort morcellement du foncier agricole dans les Monts, et des friches liées à la déprise agricole et l'abandon progressif des activités d'élevage

>Pas de réseau d'irrigation dans les Monts

> Les difficultés d'installation dans des conditions matérielles permettant la pérennisation (équipements de stockage, de protection des cultures, d'accès à l'eau…)

> Une forte affluence humaine dans les Monts pour des activités de loisir, génératrice de nuisances pour l'agriculture (intrusions dans les champs, déchets, dégradations etc.)

> Des difficultés de circulation des engins agricoles dans des secteurs enclavés

> Une cohabitation entre différents types et générations d'agriculture parfois difficile

Opportunités

> Une nouvelle génération d'agriculteurs installés dans les Monts et la Plaine, insufflant une dynamique positive et générant des projets collectifs

> Des activités d'élevage extensives à développer pour maintenir des paysages ouverts et des milieux écologiques

> Une production énergétique sur les bâtiments agricoles qui permettrait de diversifier les revenus des agriculteurs et d'améliorer leur autonomie

> Des événements locaux de valorisation de l'agriculture auprès des habitants qui attirent

> La fréquentation des Monts d'Or qui ouvre des opportunités en matière d'activités pédagogique et de sensibilisation autour de l'agriculture

> Le soutien des collectivités et l'appui du SMPMO pour mener des projets collectifs avec les agriculteurs

> Des coopérations à tisser autour du développement des circuits de proximité notamment

Menaces

> L'abandon de l'activité agricole par manque d'accessibilité du foncier et du logement pour les exploitants et salariés agricoles dans un territoire attractif ;

> L'augmentation des coûts de l'énergie

> La concurrence des activités de loisir pour l'accès au foncier (activité équestre notamment)

> Un enfrichement difficile à contenir de certains secteurs et devenant inexploitable passé un certain stade

> Le non-respect des parcelles agricoles par divers usagers et le manque d'acceptation des contraintes liées à l'activité agricole par les habitants,

> Les difficultés du marché de la bio

> L'augmentation des nuisibles et des dégâts du gibier dans les parcelles agricoles

Urba lyon

PLAINE ET MONTS D'OR

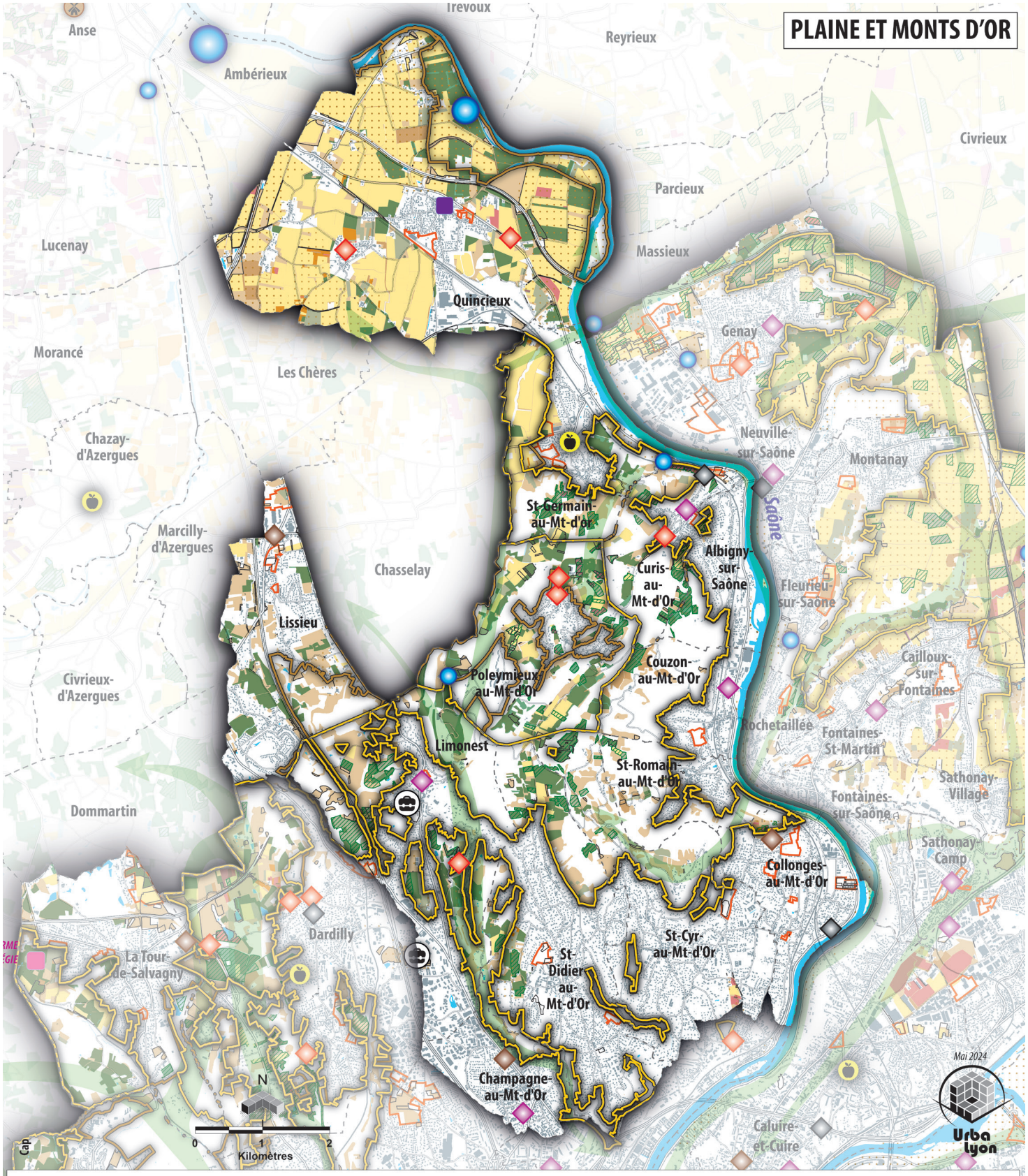

AXE 1 : ASSURER LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE

Encourager les initiatives collectives pour le développement agricole et l'innovation

- Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)
- Projets d'innovation agricole
- CUMA
- Centre de formation agricole

Transformer localement les productions

- Fruits et légumes
- Meunerie
- Abattoir bovin, ovin, caprin, porc
- Abattoir volaille
- Atelier viande
- Drêche
- Laiterie / Fromagerie

Développer des modes locaux de distribution des filières locales

- AMAP
- Marché de producteurs
- Magasin de producteurs
- Vente à la ferme

AXE 2 : PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE

Occupation du sol (RPG-MOS)

- grande culture
- prairie temporaire et permanente
- viticulture
- maraîchage
- arboriculture
- parcelles agricoles non déclarées à la PAC (MOS hors RPG)

Assurer des protections foncières pérennes pour l'agriculture

- PENAP
- ENS
- Zonage à urbaniser des PLU
- Zonage à urbaniser des PLU encore cultivé
- **Foncier public** (Métropole de Lyon, Acteurs publics, Communes et autres)

AXE 3 : INTÉGRER LES ENJEUX DE TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Contribuer à la restauration des corridors écologiques

- Corridor écologique (Scot Sepal)

Préserver les sols et la biodiversité

- Sol fertile avec un très bon potentiel agronomique
- Parcelle en agriculture biologique déclarée à la PAC

Protéger les ressources en eau

- Point de captage et zone de sauvegarde

ANNEXE

Méthodologie des Focus group menés auprès des agriculteurs et des communes

FOCUS GROUP ORGANISÉS ET PARTICIPATION DES ACTEURS

Entre mai et août 2023, des "focus group" (ou ateliers participatifs) ont été organisés afin de recueillir la parole des acteurs locaux.

L'analyse qualitative du diagnostic agricole se base donc sur six "focus group agriculteurs" et quatre "focus group communes".

L'animation de ces temps d'échange a été réalisée en binôme et partagée entre la Métropole de Lyon, la chambre d'agriculture du Rhône et l'Agence d'urbanisme.

L'objectif de ces ateliers était de capter les préoccupations des agriculteurs du territoire, en situant des problématiques propres à chaque polarité agricole. Par ailleurs, les focus group ont permis d'échanger à propos du programme PENAP porté par la Métropole de Lyon et devant être reconduit : quels nouveaux enjeux ont émergé par rapport au programme PENAP précédent ? Les agriculteurs ont-ils connaissance des programmes PENAP et ont déjà bénéficié de l'appel à projet ? En quoi ce programme a t'il était utile et comment peut il être amélioré pour soutenir des projets individuels et collectifs ?

	Animatrices	Nombre de participants (hors animatrices)
Focus group agriculteurs		
Plaine et Monts d'Or	Urbalyon + MDL	9
Vallons de l'Ouest	Urbalyon + MDL	4
Lônes et côteaux du Rhône	Urbalyon + CA69	7
Grandes terres & CCPO	Urbalyon + CA69 + CCPO	4
Plaine du Biézin & CCEL	Urbalyon + CA69	3
Franc lyonnais	Urbalyon + MDL	3
Focus group communes		
Vallons de l'Ouest	Urbalyon + MDL	2
Franc lyonnais	Urbalyon + MDL	4
Lônes et côteaux du Rhône	Urbalyon + MDL	5
Grandes terres	MDL	2
Terres du Velin	MDL	3

DÉROULÉ DE L'ANIMATION

Introduction (15 min)

> Présentation du déroulé de la séance et des règles de l'atelier.

> Présentation rapide des objectifs de la session et du calendrier de réorientation des programmes PENAP

> Bilan et orientations du futur programme PENAP

> Présentation des agriculteurs (nom, commune du siège d'exploitation, type d'exploitation, un souhait par rapport à cette réunion)

Partie 1 : Évolution des enjeux agricoles dans le secteur et priorisation

A partir d'un nuage de mot recensant des enjeux agricoles (imprimés en A0), les participants collent des gommettes de couleur sur chacun les enjeux, en fonction de leur perception.

Chaque enjeu peut être jugé :

> AGGRAVÉ DEPUIS 5 ANS : gommette rouge

> NOUVEAU : gommette jaune

> AMELIORÉ DEPUIS 5 ANS : gommette verte

Partie 2 : Recherche de solutions adaptées au territoire et à ses enjeux

Les participants ont listé des solutions qui leur sembleraient adaptées :

> Les actions qui auraient manquées au précédent programme

> Les actions à poursuivre et amplifier (avec des éléments à initier en compléments, comment ?)

> Les actions à initier, actions concrètes qu'ils souhaitent mettre en place, actions qui permettraient au programme de mieux répondre à leurs besoins

Conclusion (5min)

> Informations sur le calendrier : 2 appels à projets PENAP en 2023

> Démarrage du nouveau programme PENAP en 2024

> Diagnostic de territoire et travail sur les orientations du prochain programme

Matériel à prévoir : *support Paper board + feuille d'émargement à l'entrée + ordinateur portable + vidéoprojecteur + stylos + feuilles blanches + gommettes + post-it + A0 du nuage de mots + A0 des tableaux par axes*

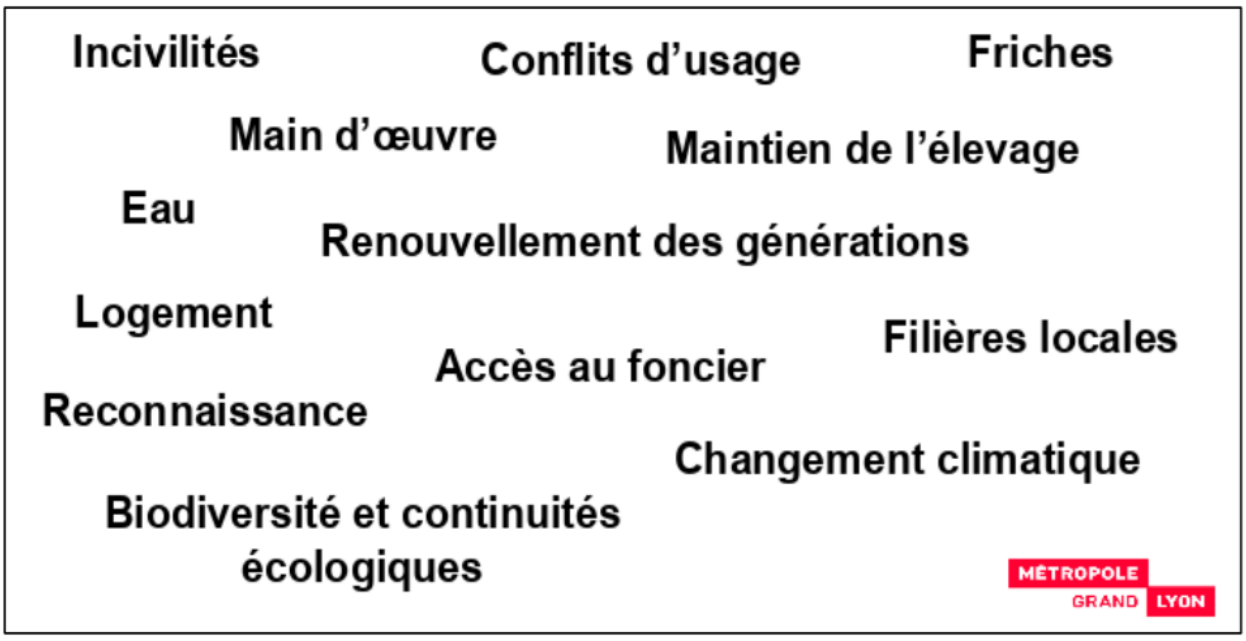

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référente : **Emmanuelle Virey - e.virey@urbalyon.org**

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu, 23e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme, et notamment en géomatique (T.Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B.Joli, D.Massaloux, E.Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A.Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).